

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 12/2021

Le beau temps est le bienvenu après cet été très humide. Les terrains sont toutefois difficiles à travailler et le sec complique la levée de certains semis. Les quelques précipitations annoncées pourraient être bénéfique, pour autant qu'elles se confirment.

COLZA

Stades : germination à 2 feuilles.

Limaces : leur activité est conditionnée par l'humidité du sol. Les cultures sont sensibles à ce ravageur de la levée jusqu'au stade 4-5 feuilles et sont donc à contrôler régulièrement ; l'utilisation de pièges est très utile. Pour les produits à base de métaldéhyde, la quantité totale de métaldéhyde par parcelle et par année ne doit pas dépasser 700 g/ha et les applications doivent au moins être espacées de 14 jours. Il faut éviter toute application systématique.

Insectes ravageurs : à l'automne, les premiers ravageurs à faire leur apparition dans les colzas sont la tenthrède de la rave et les deux espèces d'altise (grosse et petite). Les larves de tenthrède peuvent défolier une culture, ce qui arrive cependant très rarement. Les altises peuvent, en cas de forte attaque, freiner le développement du colza, ce que l'on observe parfois, surtout sur les semis tardifs. Les larves de grosse altise peuvent ultérieurement, en cas de forte attaque, causer des dégâts en endommageant le point de végétation, poussant la plante à ramifier depuis la base.

L'activité des insectes ravageurs est à surveiller par piégeage, à l'aide de la cuvette jaune (enterrée dans un premier temps), installée une dizaine de mètres à l'intérieur du champ, du côté de la parcelle le plus proche d'un ancien champ de colza. **Pour l'instant, l'activité de ces derniers est très faible.** La situation peut toutefois évoluer rapidement.

Les cultures seront ensuite à contrôler. Au stade cotylédons à une feuille (10-11), le seuil d'intervention pour la grosse altise est de 50 % des plantes avec plusieurs morsures (à ne pas confondre avec les dégâts de limaces). Il passe ensuite à 80 %, au stade 5 à 6 feuilles (15-16).

➔ La lutte contre les altises et les tenthrèdes est soumise à autorisation par les règles **PER**.

➔ **Pensez à éliminer les repousses de colza qui restent encore.**

MAÏS

Stades : suite à l'été compliqué, les stades des maïs sont très hétérogènes selon les parcelles. Les plus avancés se situent aux stades laiteux à pâteux (CD 73-83). Contrôlez le degré de maturité afin de récolter au stade optimal (voir la fiche agridea 5.71-72).

Pyrale : contrôlez l'importance de l'attaque. Pour du maïs ensilage, l'application de trichogrammes sera conseillée en 2022, si l'on constate que plus de 20-30 % des plantes sont touchées.

Après la récolte : bien incorporer les résidus de récolte par un labour. Cette lutte mécanique contre la pyrale permet aussi de limiter le risque d'helminthosporiose (du maïs) et de fusariose (sur le blé qui suit). Les épis tombés au sol, puis enfouis, peuvent par contre attirer les sangliers. Le mieux est alors de hacher finement ces résidus, ce qui est aussi indiqué en non-labour.

Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) : suite aux captures réalisées dans les différents pièges, la culture de maïs en 2022 sur les parcelles avec du maïs en 2021 est interdite pour l'ensemble du Canton du Jura.

Betteraves : Contrôlez l'état sanitaire de vos cultures, notamment concernant la jaunisse, avant le début de l'arrachage. Sortez de la parcelle les racines atteintes de rhizoctone brun. Contrôlez aussi la cercosporiose et respectez le délai d'attente avant la récolte si vous prévoyez un dernier traitement fongicide, ce qui ne semble pas nécessaire. Les betteraves montées doivent être évacuées de la parcelle.

Nouvelles prairies semées : Les levées sont très variables. Les plus avancées dépassent le stade 3 feuilles trifoliées des trèfles. Ces cultures sont à contrôler par rapport aux éventuelles attaques de limaces, mais également pour les levées de rumex. Une lutte sélective contre le rumex (produits à base de MCPB) est possible dès le stade 3 feuilles trifoliées des trèfles. Vérifiez toutefois la compatibilité du produit avec le mélange fourrager. Les rumex de semis sont sensibles au MCPB lorsqu'ils ont entre 2 et 5 feuilles (voir la fiche agridea 17.31-33). Il y a lieu d'adapter le dosage aux conditions. Une demi-dose de MCPB peut être envisagée afin de limiter la phytotoxicité sur trèfles notamment.

Prairies naturelles et artificielles Le mois de septembre est une période favorable aux applications de pleine surface et plante par plante d'herbicides sélectifs contre le rumex.

CÉRÉALES D'AUTOMNE

Nous reprenons ci-dessous les conseils essentiels pour une implantation réussie.

Choix des variétés : voir la liste recommandée (fiche agridea 2.21) et les résultats des essais variétaux de la FRI, disponibles prochainement sur notre site (www.frij.ch).

Fusariose : ce groupe de champignons entraîne un risque de contamination de la future récolte par des mycotoxines et donc de déclassement. **Le facteur de risque le plus important est représenté par les conditions météorologiques pendant la floraison.** Le précédent maïs est aussi un facteur de risque important, de même que le non-labour. Les caractéristiques de la variété interviennent aussi, mais dans une mesure moindre. Voir aussi la fiche agridea 20.51-54.

Dates de semis : nous vous conseillons de respecter les dates de semis suivantes :

orge, seigle, triticales : entre le 1^{er} et le 10 octobre;
blé, épeautre : entre le 10 octobre et le début novembre.

Si elle est bien choisie, la date de semis permet de limiter les risques de jaunisse nanisante pour l'orge et de piétin pour blé et triticales, ainsi que les dégâts d'hivernage pour toutes les céréales.

De plus, en évitant de semer le blé trop tôt (pas avant le 15 octobre), on limite la levée des graminées (vulpin, agrostide).

Repousses de céréales : elles sont à éliminer au moins deux semaines avant le semis (lutte préventive contre la **JNO** et la **rouille jaune**).

Lutte contre la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) : cette virose varie en importance d'une année à l'autre ; elle a été observée et dûment identifiée le printemps dernier. Elle est transmise à l'orge par certaines espèces de pucerons.

Le respect des dates de semis préconisées est le meilleur moyen pour lutter contre la JNO (et est sans frais pour l'utilisateur).

Densité de semis : elle se raisonne en grains/m² et dépendra de la préparation du sol, de la faculté germinative des semences, de la date de semis, du mode de culture (extenso ou non) et du comportement de la variété.

➔ Voir aussi les fiches agridea 2.23-2.24

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE